

04 avr 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 04/04/03](#)

Kératinocytes

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un marché ouvert quadriennal (2003-2006) avec la firme XCELLENTIS pour la fourniture de kératinocytes à la Banque de peau de l'Hôpital Centre de la Base Reine Astrid.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un marché ouvert quadriennal (2003-2006) avec la firme XCELLENTIS pour la fourniture de kératinocytes à la Banque de peau de l'Hôpital Centre de la Base Reine Astrid.

Ce marché, conclu en procédure négociée sans publicité est estimé à 1 million d'euros. Les kératinocytes sont utilisés pour le traitement de donorsites avec des culture allogènes pour pouvoir garantir différents prélèvements de peau auprès de personnes ayant au minimum plus de 60% de surface de peau brûlée ou auprès des patients âgés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe